

## Santé et travail dans les TPE :

### Le travail avant tout ?

#### L'exemple du bâtiment, de la coiffure et de la restauration

#### Note de synthèse

*Le projet SANTPE financé dans le cadre de l'APR Prévention 2017 lancé par l'EIReSP et ses partenaires (la DGS, la CNAMTS, la Drees, la Dares, l'INCa, l'Inserm, la Mildeca Santé Publique France, le RSI) s'inscrit dans l'axe « Inégalités sociales de santé ». Vous trouverez ci-dessous le résumé du rapport final ainsi que les pistes de prévention proposées par ses auteurs.*

*Rapport final de recherche du projet SANTPE*

*Responsable scientifique du projet : Emilie LEGRAND, UMR IDEES Le Havre - Le Havre Normandie Université.*

#### Résumé (pour la version complète voir p.121 du rapport)

A partir d'une approche qualitative (monographies et entretiens) complétée par une exploitation de l'enquête CT-RPS 2016 et Sumer 2010, l'enquête SANTPE a montré que dans les entreprises de moins de 10 salariés de la coiffure, de la restauration et du bâtiment, les salariés font largement corps avec les enjeux économiques et organisationnels du travail. En effet, tant dans le quotidien de l'activité que lorsque le corps rencontre des problèmes, la culture somatique portant à l'endurance des troubles de santé s'impose et conduit à des stratégies de contournement des troubles eux-mêmes. Cette endurance se rapporte tour à tour à des effets d'ethos professionnel et aux rapports différenciés que les salariés des TPE entretiennent vis-à-vis de l'avenir. Quand les troubles de santé deviennent trop « incapacitants » pour soutenir le cours ordinaire de l'activité, s'arranger en interne et s'arrêter en évitant formellement l'arrêt maladie prévaut. Une partie des troubles de santé des salariés de TPE peuvent ainsi passer « sous les radars » de la statistique publique.

Parce que les TPE sont structurellement vulnérables aux aléas économiques et au manque de personnel, les travailleurs, dirigeants mais également salariés, veillent à être présents malgré ce que leur corps et les institutions médicales peuvent leur indiquer. L'évitement des faits et des institutions médicales conduit à poursuivre l'activité quelles que soient les modalités. (...) Parce que les travailleurs des TPE savent que l'absence nuit à l'entreprise, à l'organisation du travail, à la qualité du service, aux collègues, au patron/aux salariés voire aux clients ; ils se sentent et, par leur présence à toutes épreuves, se rendent indispensables. Si en se rendant indispensables au travail, ils tirent certains profits symboliques associés à une intégration professionnelle réussie, leur santé physique paie toutefois le prix fort de cette identité professionnelle positive.

Par ailleurs, l'enquête a montré que la protection de la santé repose assez peu sur des dispositifs de prévention institués. Si ceux-ci ne sont pas totalement absents des TPE, ils font toutefois l'objet d'appropriations à géométrie variable qui tendent à en brouiller la lecture. Tout se passe en effet comme si, à l'endroit de la prévention se jouait pour les travailleurs, et surtout pour les patrons des TPE, une lutte symbolique opposant concepteurs et producteurs du travail, décrivant un "eux" désignant des institutions supposées peu aux faits de leur réalité de travail et un "nous" aux prises avec les contraintes "profondes" et impénétrables du métier. (...) ».

## Pistes de prévention (à partir de la p.18 du volet ergonomie du rapport)

Les suggestions afin d'améliorer la prévention au sein des TPE sont basées sur l'observation des situations concrètes de travail. Voici les principales pistes développées dans le rapport :

- Renforcer le rôle des médecins du travail et des conseillers de prévention CARSAT trop peu nombreux pour couvrir l'ensemble des TPE. Valoriser leur travail de conseil et d'accompagnement de la santé et sécurité au travail auprès des TPE.
- Former et s'appuyer sur les acteurs intermédiaires : organisations professionnelles, chambre de commerce et d'industrie, organismes de formation, représentants de syndicats professionnels, pour faire passer des messages de prévention.
- Renforcer les réseaux entre TPE en favorisant les échanges informels au sein d'une même zone géographique ou d'une même branche professionnelle en prenant appui sur les acteurs institutionnels et intermédiaires.
- Valoriser les outils institutionnels déjà existants comme ceux conçus et diffusés par l'INRS (ex : OIRA, MAVimplant, Tuto'Prev, Agir après un accident du travail).
- Apporter un soutien financier et un accompagnement des dirigeants de TPE pour l'achat de matériel et les demandes de formations visant à améliorer la sécurité des personnels.
- Encourager la collaboration entre fournisseurs de matériel, dirigeants de TPE et salariés pour améliorer les outils existants et les rendre plus fonctionnels et sécuritaires.
- Créer, avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), un guide de conception de l'organisation collective du travail à destination des dirigeants de TPE.
- Mettre en place un soutien financier ponctuel et un accompagnement par des conseillers en gestion et en prévention pour permettre à l'entreprise de mener une réflexion sur son organisation du travail, sa gestion, ses investissements.
- Penser l'état de santé du dirigeant (souvent exclu de la boucle préventive par les services de médecine du travail) comme indissociable de l'état de santé de ses salariés. Etudier les motifs des cessations d'activité afin de comprendre ce qui mène au décrochage des dirigeants de TPE.
- Repenser la relation entre sous-traitants et donneurs d'ordre en encourageant ces derniers à jouer un rôle plus positif en prévention à travers une démarche collaborative avec les sous-traitants.
- Favoriser l'intervention de conseillers en ergonomie ou psychologie au sein des TPE pour améliorer l'organisation du travail.
- Favoriser les échanges entre dirigeants sur les nouvelles pratiques professionnelles ou modes de fonctionnement au sein d'un même secteur.
- Encourager la transmission des gestes de métier par des situations de travail collectif afin de préserver la santé des anciens salariés et stabiliser les novices dans l'emploi.